

6.1 Rappel des mesures d'évitement concernant le milieu paysager

PAYS - ME1 : Evitement de la partie haute du versant en limite Ouest

La première mesure d'évitement est celle d'un positionnement hors des points de vue majeurs du grand paysage. Cet évitement permet de limiter l'impact sur les trois points de covisibilité à l'échelle intermédiaire. Le parc n'est ainsi pas visible ou identifiable depuis des points de vue emblématiques et il répond à la préservation des grands enjeux paysagers définis au SCOT Provence Verte Verdon.

La structuration du parc en 3 emprises clôturées, respectant au mieux les pistes existantes et les corridors biologiques est une mesure de réduction paysagère. Cette configuration respecte et valorise les dynamiques au sein du plateau (mobilités animales, parcours pédestres..).

Cette fragmentation en trois parcs résulte de l'application des mesures d'évitement :

HYD - ME1 (évitement d'un axe d'écoulement)

et

NAT - ME5 (évitement d'un axe de transit de chiroptères)

6.2 Présentation du projet et méthodologie

L'analyse des impacts intervient après fourniture du projet (plan masse, relevé topographique) par Engie green. Cette analyse sera traduite aux différentes échelles abordées. Une valeur sera attribuée à chaque effet. Ils seront décrits en phase d'exploitation pour toutes les thématiques. L'analyse des impacts cumulés liés à la présence ou non de projets éoliens et photovoltaïques à proximité sera également abordée. Plusieurs photomontages viendront renforcer le contenu de l'analyse paysagère permettant d'apprécier l'insertion du projet. Chaque photomontage présentera l'état initial du site et le site avec le projet.

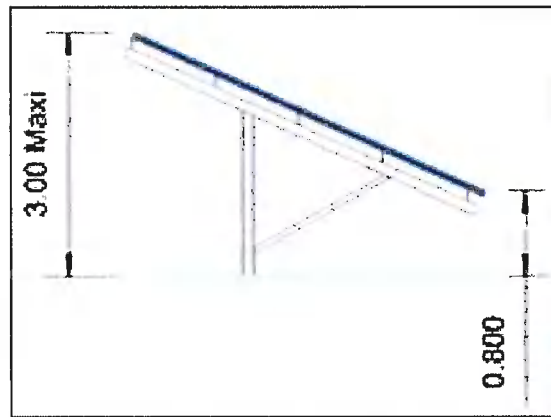
Les mesures proposées seront des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation des impacts afin d'inscrire le projet dans un principe de cohérence territoriale avec comme principe fondamental, définir le projet en continuité des composantes extérieures proches et plus lointaines afin de respecter les équilibres présents naturellement.

Rappel : Synthèse des enjeux paysagers

La définition des enjeux a révélé deux niveaux de sensibilité qui tiennent compte de plusieurs paramètres :

- éloignement / distance avec le site d'étude : apparition ou non du flou atmosphérique
- présence à proximité d'un élément remarquable et significatif de l'unité de paysage
- confidentialité du point de vue / niveau de fréquentation
- niveau de covisibilités : total ou partiel

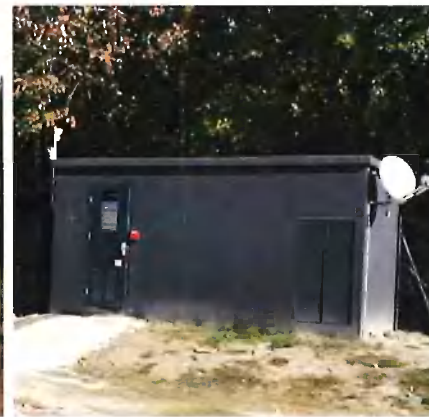
Thème	Etat initial	Caractérisation des enjeux liés à la zone d'étude	Hiérarchisation des enjeux
Paysage	Perceptions éloignées	Corniche sublime - Petit Margès	Très faibles
	Perceptions éloignées	Village de Baudinard sur Verdon	Très faibles
	Perceptions éloignées	Notre-Dame de Baudinard sur Verdon	Très faibles
	Perceptions éloignées	Crête des Cugulons	Très faibles
	Perceptions éloignées	Crête de Notre Dame de Liesse	Très faibles
	Perceptions rapprochés	Crête de Tavernes - Belvédère des Trois Croix	Modérés à forts
	Perceptions rapprochés	Piste permettant de rejoindre la crête	Modérés à forts
	Perceptions rapprochés	Clairière de la Colline des Vignarès	Modérés



Support module PV



Citerne 60 m³



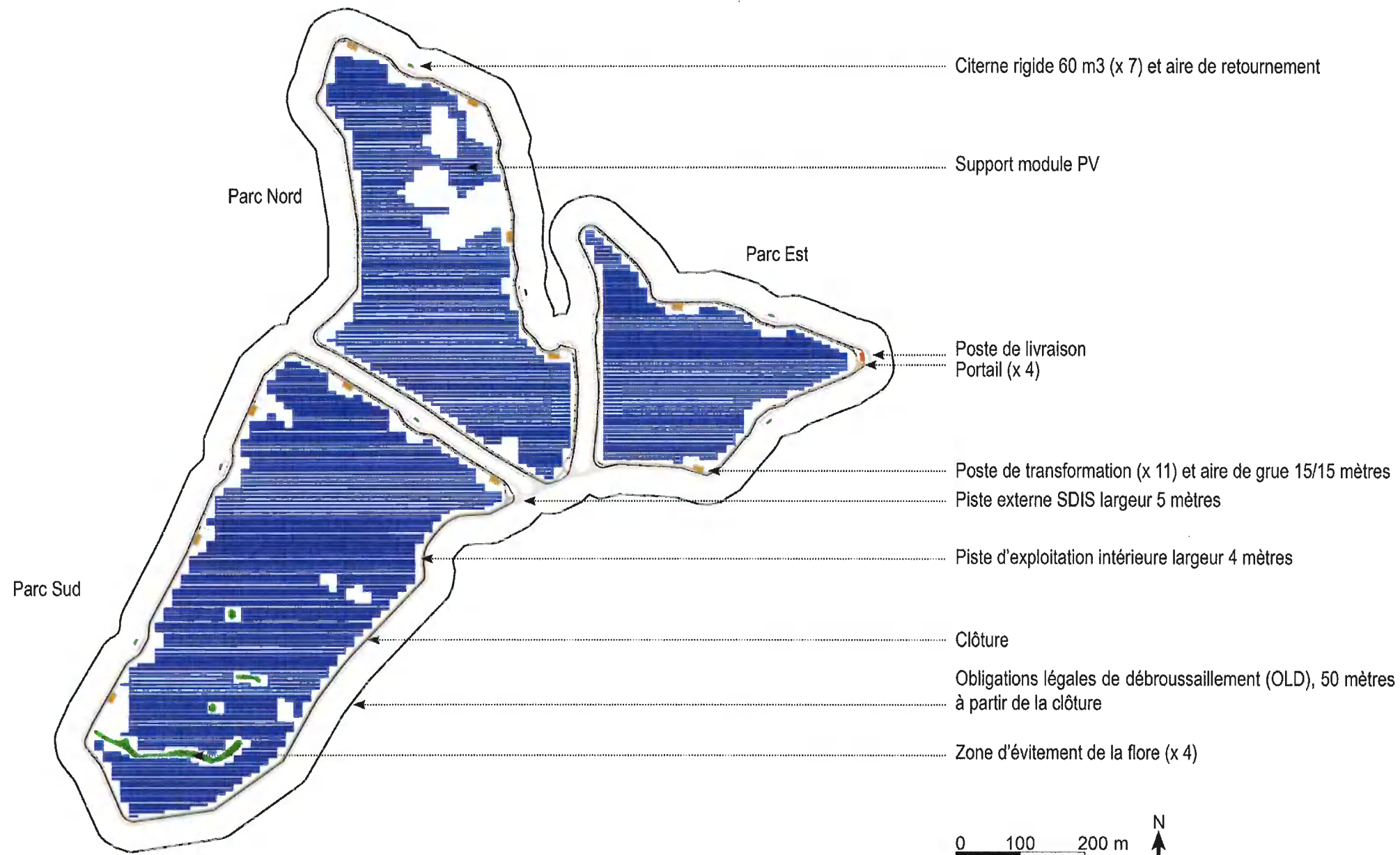
Poste de livraison



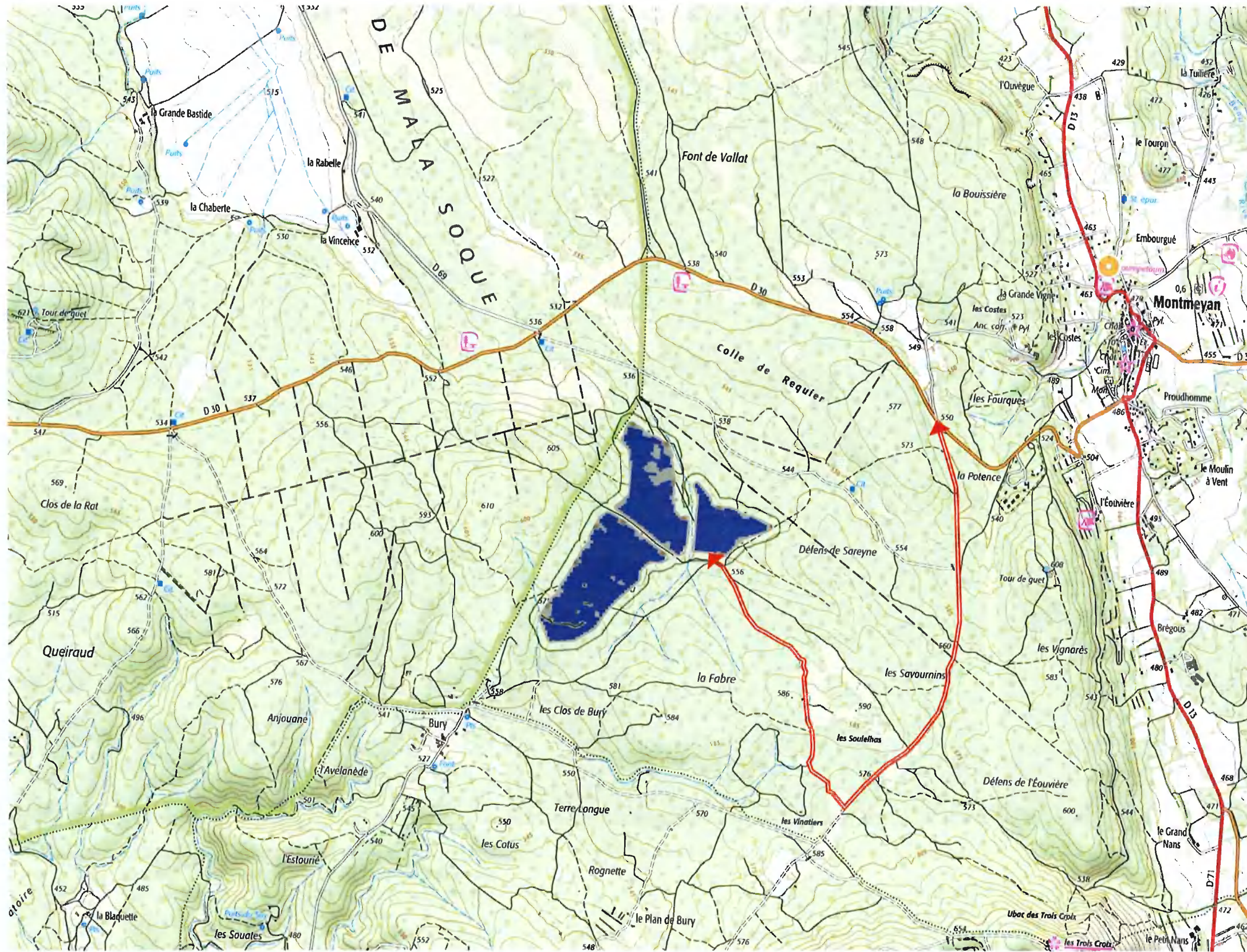
Portail et clôture



Revêtement des pistes



L'installation est composée de trois parcs. Chaque parc est clôturé sur la totalité de leur pourtour et il bénéficie chacun d'un portail d'accès (deux pour le parc Nord). On dénombre 11 postes de transformation agrémentés d'aires de grutage de 225 m² (15/15) et un poste de livraison. On trouve également 7 citernes d'eau d'une capacité de 60 m³ d'eau chacune. Une piste d'exploitation sur laquelle peuvent circuler les services de secours d'une largeur de 4 mètres est présente à l'intérieur du parc. Elle sera doublée d'une piste de 5 mètres de large à l'extérieur constituée de cheminements nouvellement créés. Les structures photovoltaïques sont montées sur châssis. Des zones d'évitement de la flore au nombre de 4 sont répartis sur le parc Sud.



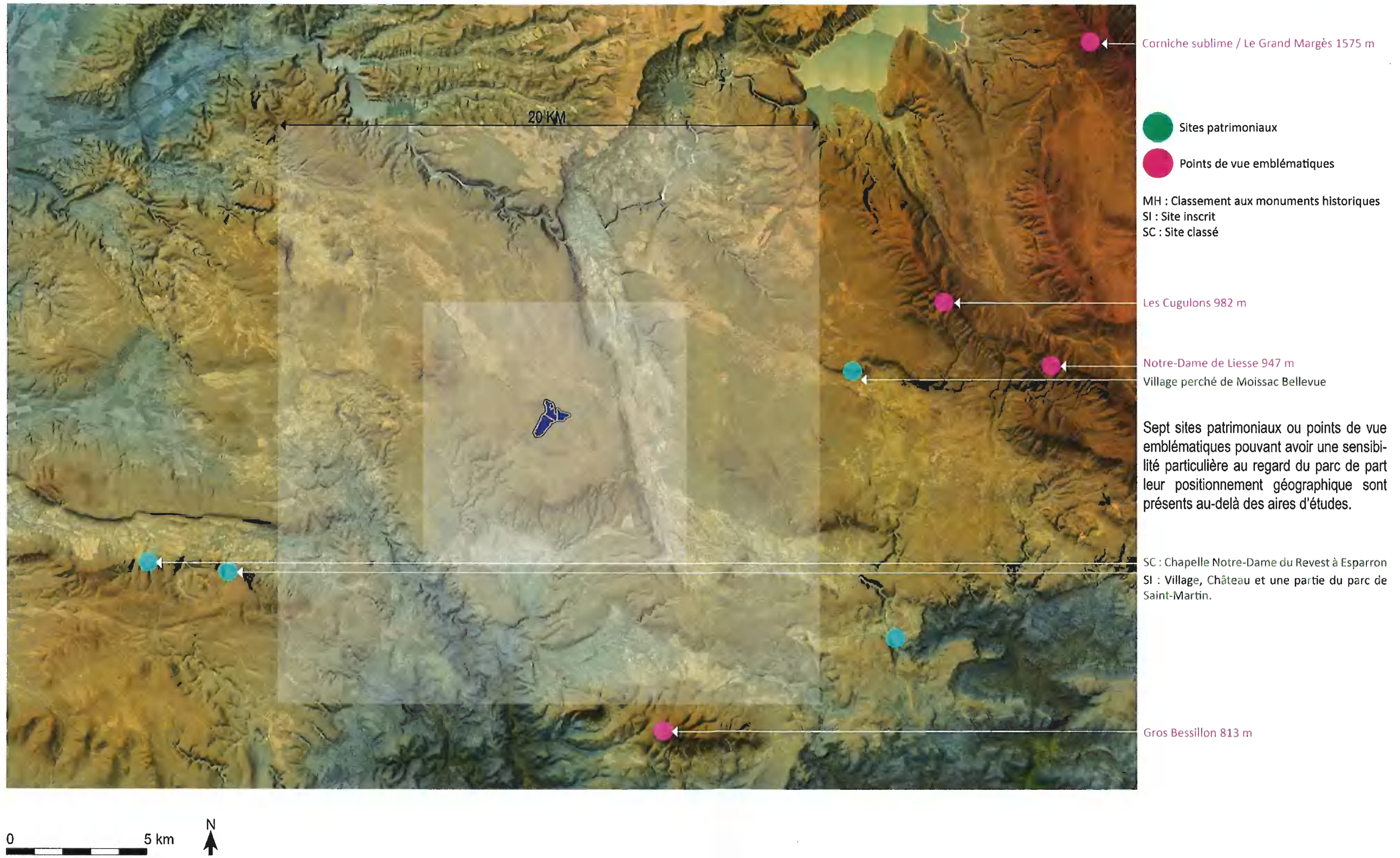
L'accès s'effectuera depuis la RD30 et le réseau de pistes forestières existantes.

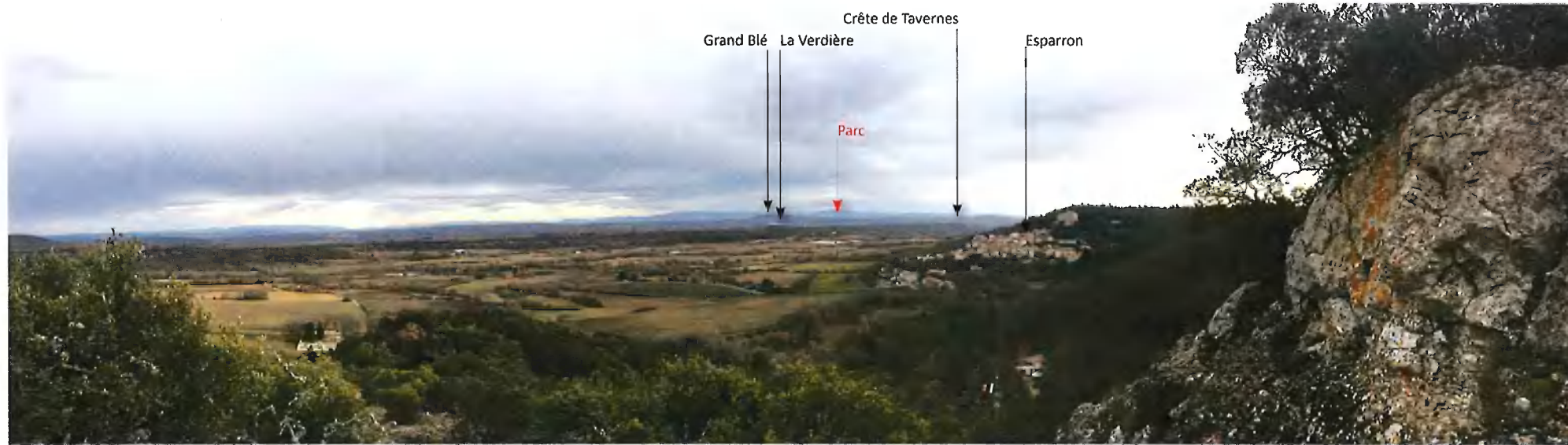
Le
Le

6.3 les impacts du projet analyses a l'échelle des trois perimetres d'etudes

6.3.1 Le périmètre «Grand Territoire»

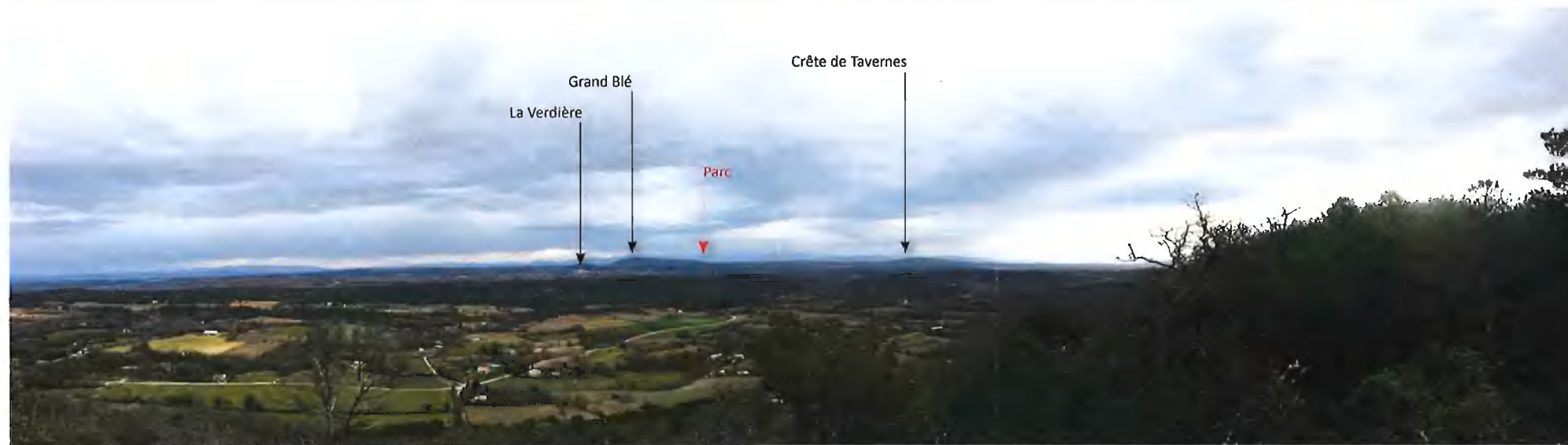
Quels impacts du projet depuis des points de vue «Grand Territoire» ?





Depuis les hauteurs du village d'Esparron où se situe la Chapelle Notre-Dame du Revest, site classé, on distingue le village de la Verdière perché sur les collines attenantes au Grand Blé. La crête de Tavernes s'inscrit en continuité. Le plateau du Bois de Malasoque distant d'une quinzaine de kilomètres n'est pas identifiable.

= impacts INEXISTANTS



Depuis les Bois du Château, site classé, le village, le château et une partie du parc, sites inscrits, la situation est semblable. Les contours du plateau du Bois de Malasoque se dessinent sans toutefois pouvoir le dominer et le lire dans le paysage.

= impacts INEXISTANTS



Depuis le sommet du Gros Bessillon à 813 m, le Haut Var se dévoile dans son immensité. La Crête de Tavernes interceptent au second plan les covisibilités avec le Bois de Malasoque.

= impacts INEXISTANTS



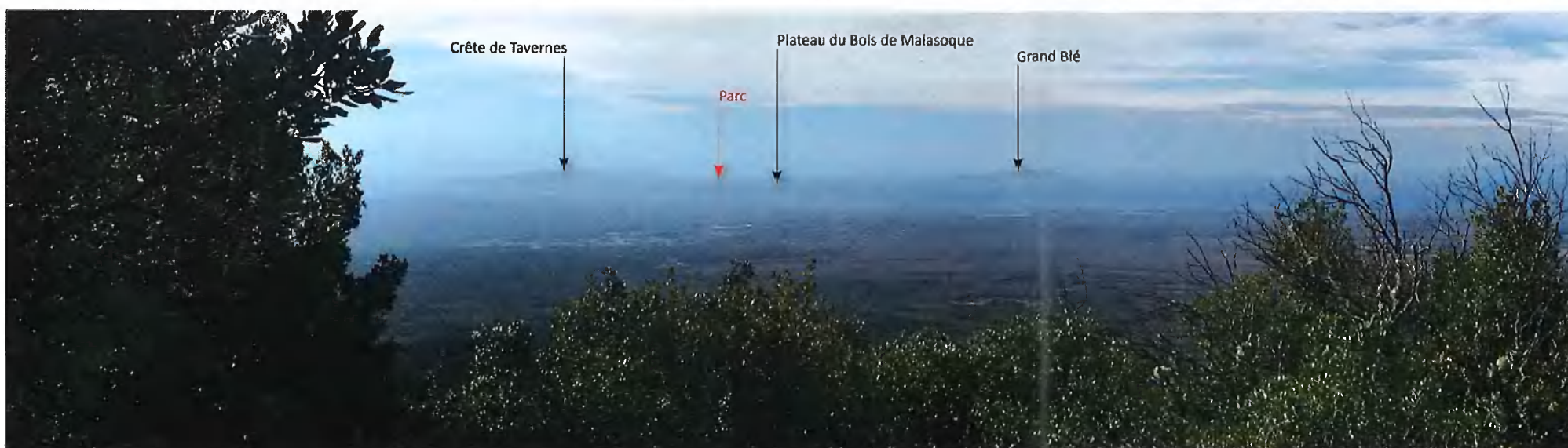
Depuis la chapelle Notre Dame de la Roque à Moissac Bellevue, on distingue la ligne d'horizon du plateau du Bois de Malasoque entre la crête de Tavernes et le Grand Blé. Toutefois la hauteur du point de vue, 550 m, ne permet pas de le lire dans le paysage.

= impacts INEXISTANTS



La distance séparant Notre Dame de Liesse (947 m d'altitude) et le site du projet (550 m) est de 18 kms. L'apparition du flou atmosphérique ne permet pas de lire distinctement le plateau du Bois de Malasoque dans le paysage même si celui-ci est identifiable.

= impacts INEXISTANTS



Depuis la crête des Cugulons qui culmine à 982 mètres d'altitude la distance avec le site d'étude est de 13 kms. Si le plateau est identifiable sa lecture paysagère est difficile. C'est une masse sombre et homogène qui se dévoile au regard de l'observateur.

La crête s'étire de la montagne des Espiguières au-dessus d'Aups jusqu'aux Cugulons et Régusse et abrite un chemin de randonnée.

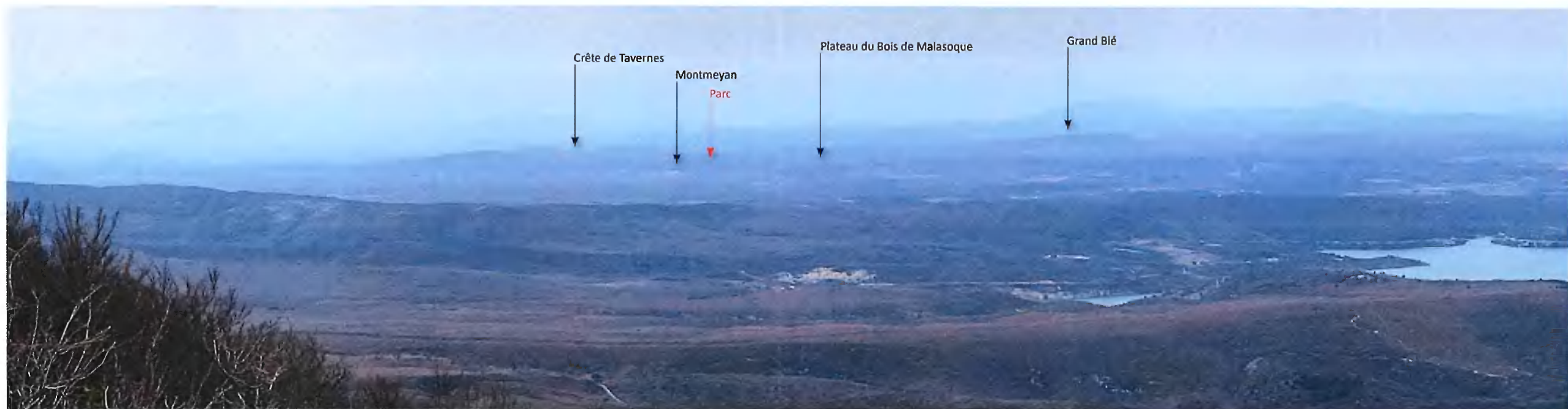
= impacts INEXISTANTS



Depuis la Corniche sublime et le Petit Margès, 1460 mètres d'altitude et porte d'entrée des Gorges du Grand Canyon, on aperçoit clairement le contraste entre le plateau de Valensole à dominante agricole et le Haut Var à dominante forestière. Les 25 kms séparant le point de vue du site d'étude rendent très approximatif sa lecture dans le paysage.

Depuis les points de vue sensibles identifiés au-delà des aires d'étude, le parc solaire n'est pas identifiable. La distance et le flou atmosphérique ne permettent pas d'identifier les panneaux solaires dans le paysage et l'épaisseur forestière.

= impacts INEXISTANTS

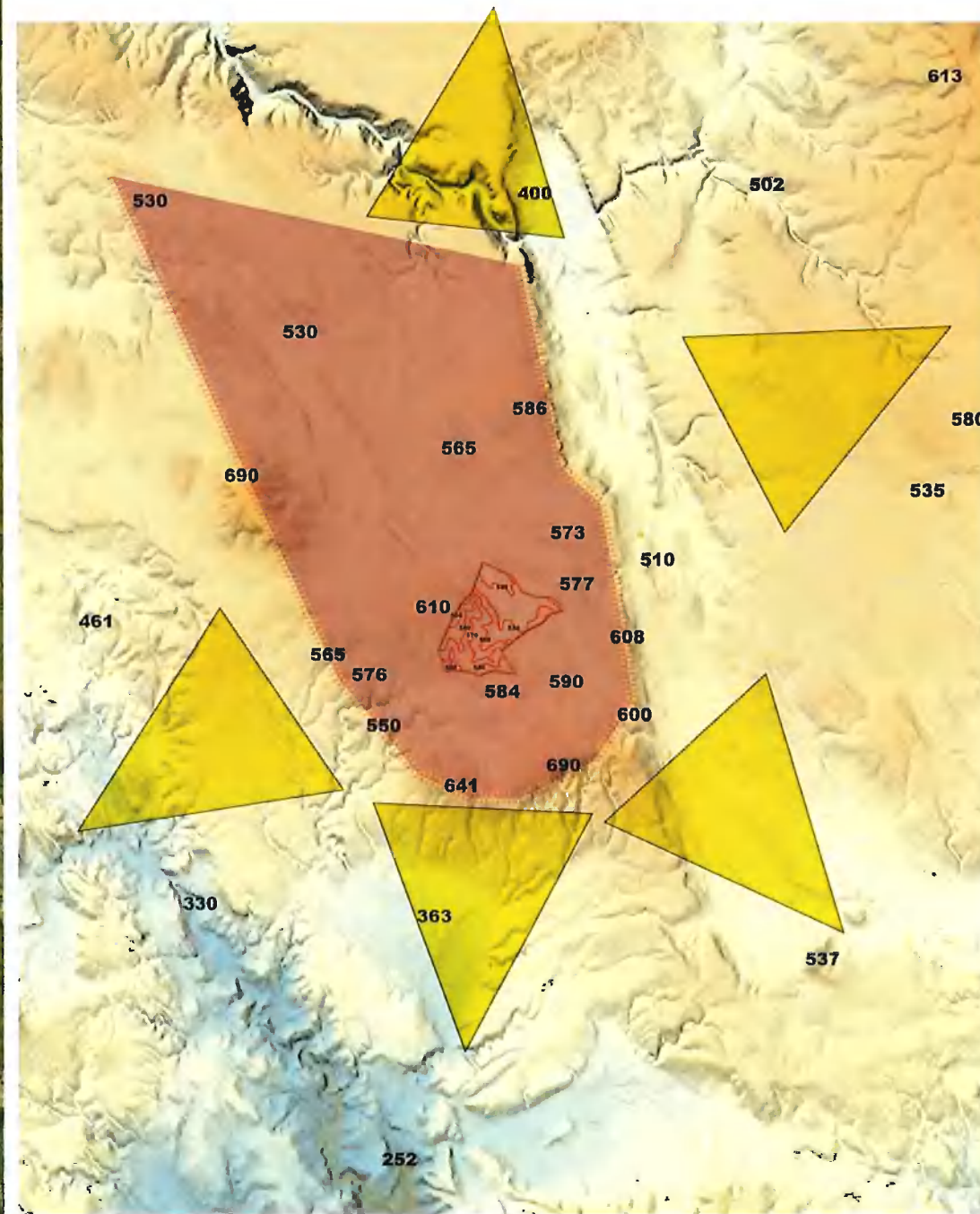
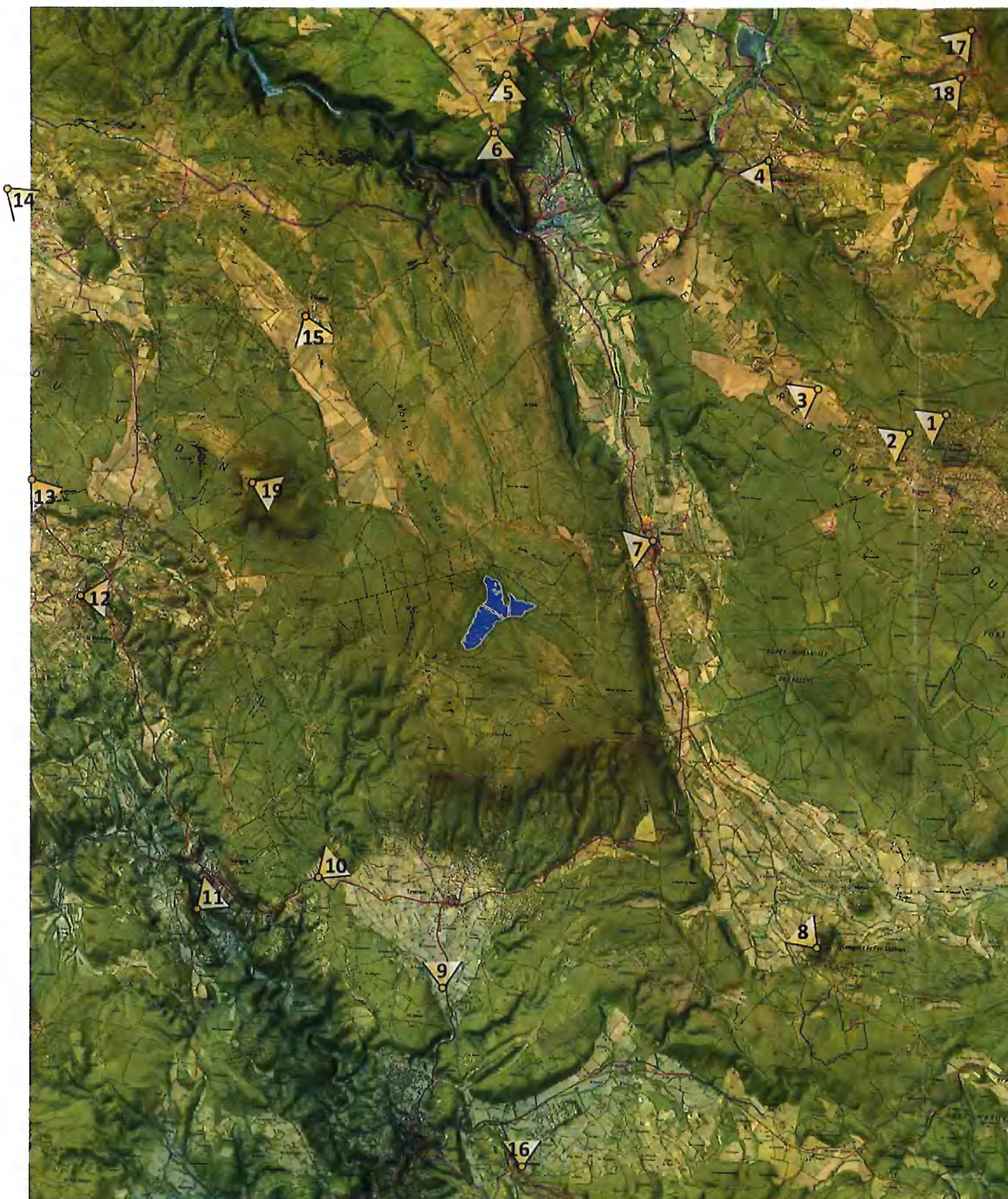


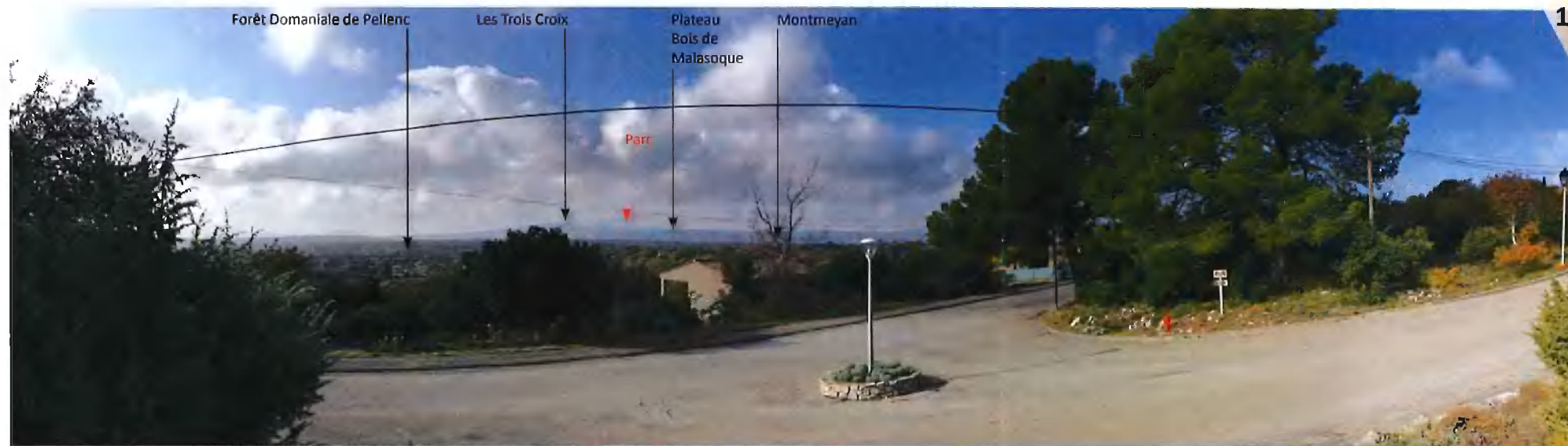
Le

6.3.2 Le périmètre éloigné

Depuis des points de vue éloignés le site d'étude n'est pas identifiable du fait de son caractère topographique singulier. En effet la vaste étendue boisée qui l'accueille surplombe l'ensemble des dépressions, plaines et poches agricoles situées à sa périphérie. Le plateau du Bois de Malasoque présente les caractéristiques d'un « haut plateau » isolé, en retrait des villages et dynamiques urbaines.

Quels impacts du projet depuis des points de vue éloignés ?

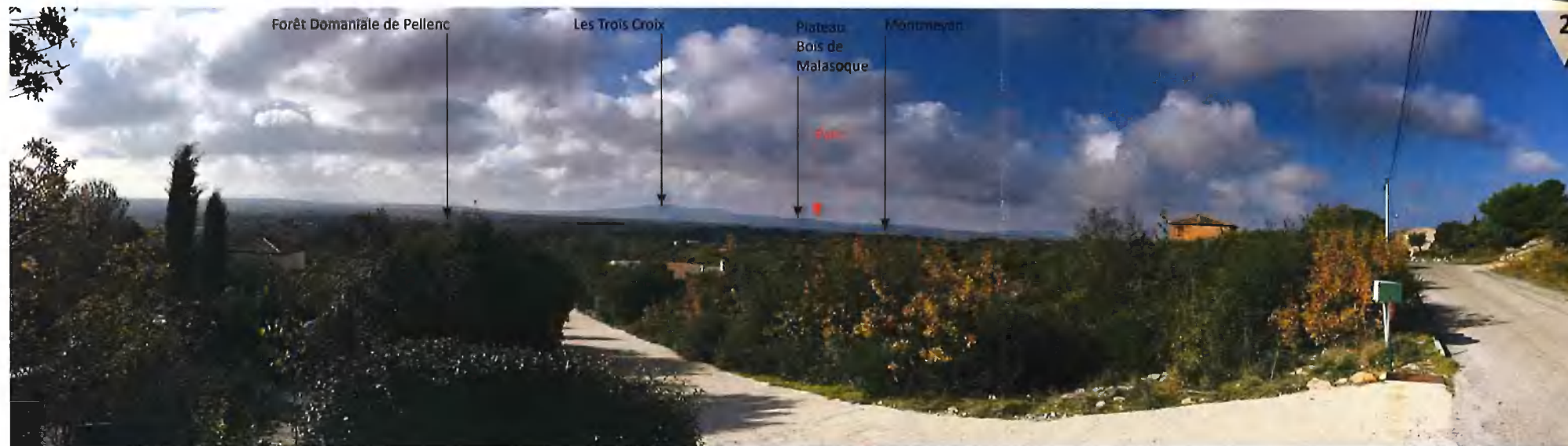




1 Depuis les hauteurs du village de Régusse la forêt domaniale de Pellenc dévoile son immensité et s'ouvre vers le Sud. La dépression de Montmeyan et ses pentes boisées sont visibles en arrière-plan vers l'Ouest. La structure topographique du plateau ne permet pas la lecture du site d'étude dans le paysage.

= impacts INEXISTANTS

MH : Moulins à vent à Régusse



2 Depuis ce point de vue situé plus en contre-bas du village la situation est identique.

= impacts INEXISTANTS



3 A l'Ouest du village de Régusse, au sein de la plaine agricole, la situation est similaire. Le plateau n'est pas identifiable.

= impacts INEXISTANTS



4 Depuis le village d'Artignosc la colline du Défens présente au premier plan ne permet pas de s'ouvrir des panoramas dégagés vers le Sud. Le paysage s'ouvre vers l'Ouest et les gorges du Verdon.

= impacts INEXISTANTS



5 Depuis les hauteurs de Quinson, sur le chemin de Saint-Pierre, la présence du Bois de Malasoque au premier plan du plateau ne permet pas d'identifier le site et de s'ouvrir des perceptions lointaines.

= impacts INEXISTANTS



6 Depuis le plateau cultivé présent au Nord de Quinson, les cordons boisés présents en lisière interceptent rapidement les perceptions visuelles. L'altimétrie entre le Haut Var et le plateau de Valensole est trop homogène pour s'ouvrir des panoramas ouverts sur le très lointain.

= impacts INEXISTANTS



7 Depuis les hauteurs du village de Montmeyan, les pentes boisées de la dépression présentes au premier plan ne permettent pas d'identifier le plateau et le site d'étude. Les covisibilités sont en effet inexistantes depuis l'ensemble de la dépression, de Quinson à Montmeyan.

= impacts INEXISTANTS



8 Depuis le village perché de Fox-Amphoux la colline des Trois Croix ne permet pas une lecture paysagère du plateau.

= impacts INEXISTANTS



9 Depuis Tavernes la situation est identique. Le plateau et le site d'étude ne sont pas identifiables.

= impacts INEXISTANTS



10

Depuis la D554, entre Tavernes et Varages, les collines successives qui referment le plateau à l'Ouest ne permettent aucune lecture lointaine.

= impacts INEXISTANTS

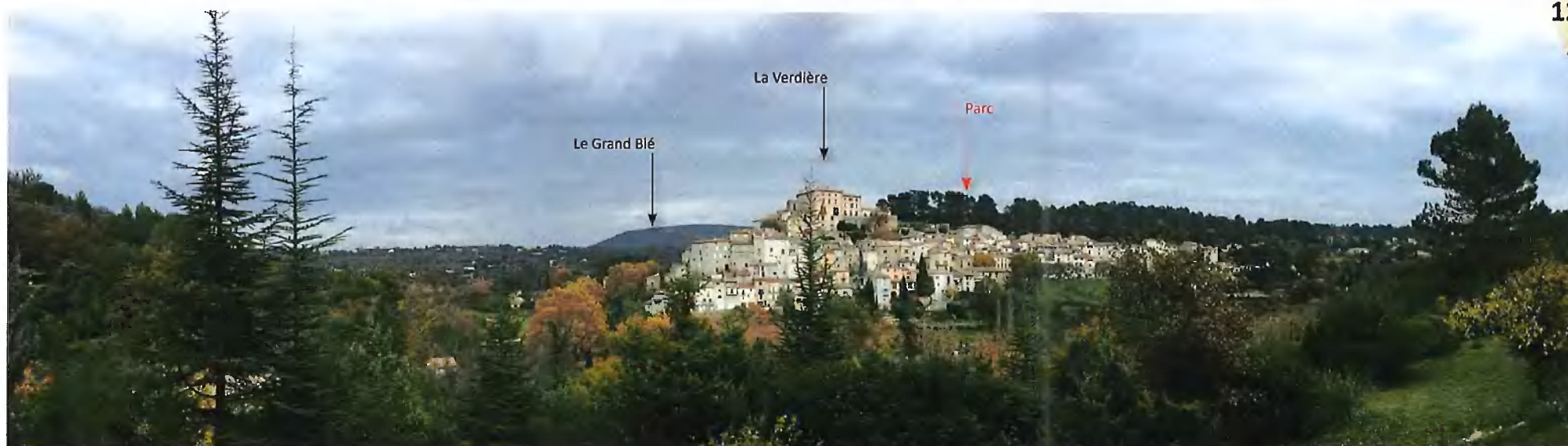


11

Depuis Varages le caractère encaissé, proche du fond de vallon, de l'implantation du village ne permet pas de s'ouvrir des perceptions lointaines.

= impacts INEXISTANTS

La tradition ouvrière de Varages / patrimoine industriel



12

Depuis la Verdière la situation est identique. Le village s'inscrit dans la pente, en direction de l'Ouest, tournant le dos aux collines présentes au Sud du Grand Blé.

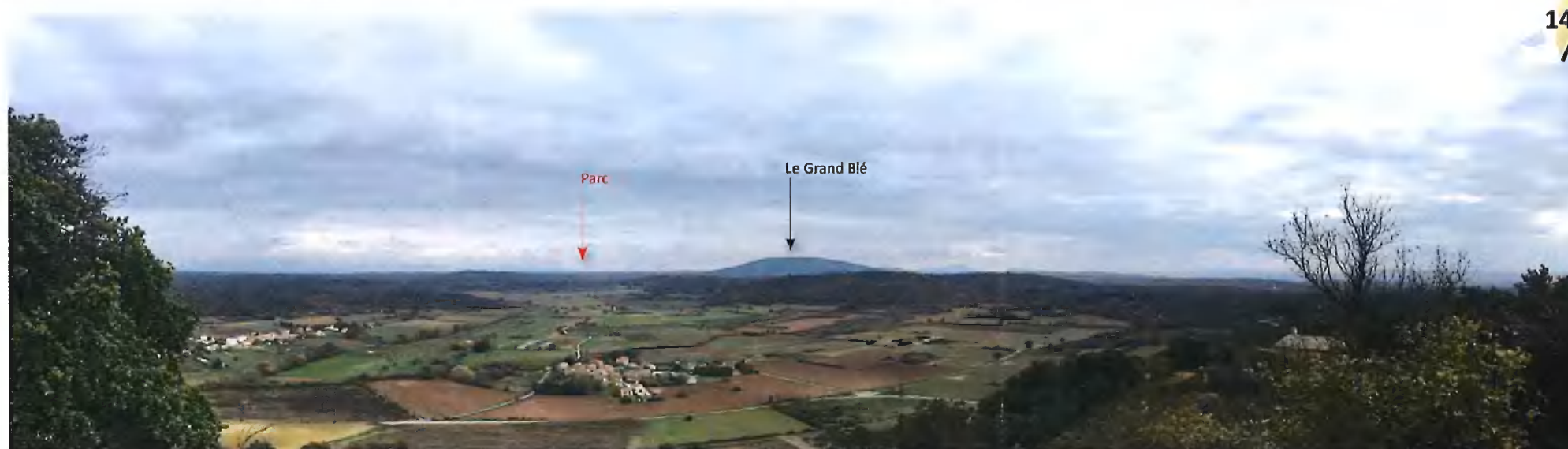
= impacts INEXISTANTS

MH : Château et son parc à la Verdière



13 Depuis ce point de vue présent au Nord de la Verdrière le plateau s'efface rapidement au-delà de l'axe Grand Blé / Château de la Verdrière.

= impacts INEXISTANTS



14 Depuis le village perché de Saint-Julien au Nord, le plateau dévoile toute sa planitude. Seul le Grand Blé vient perturber la ligne d'horizon.

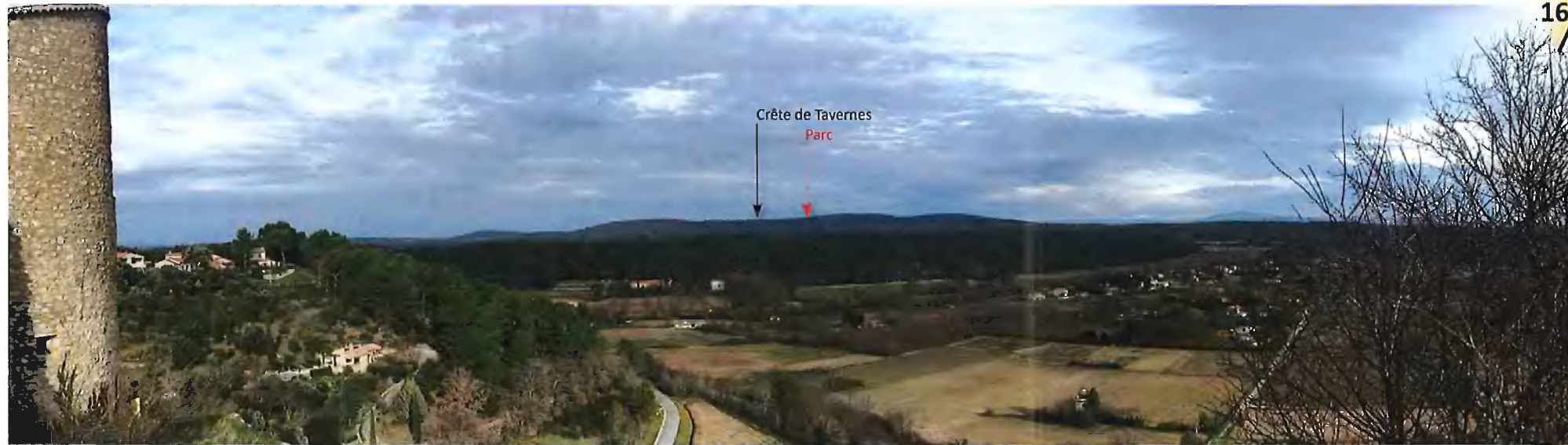
= impacts INEXISTANTS

MH : Eglise de la Saint-Trinité à Saint-Julien



15 Depuis le hameau de la Mourotte les perceptions lointaines sont limitées.

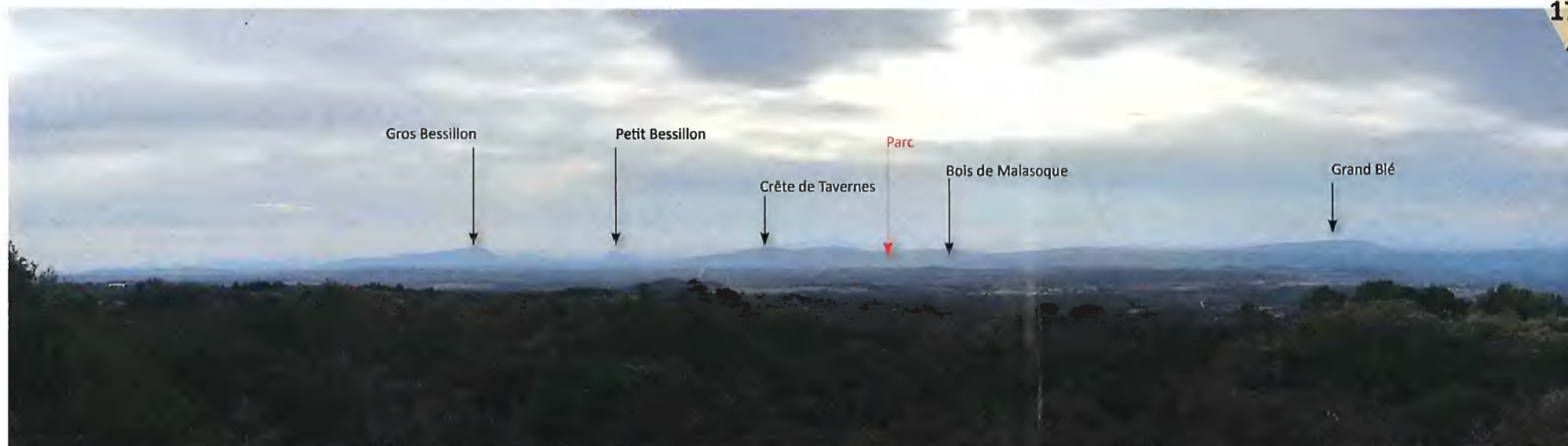
= impacts INEXISTANTS



16

Depuis le village de Pontevès, la crête de Tavernes ferme le premier plan.

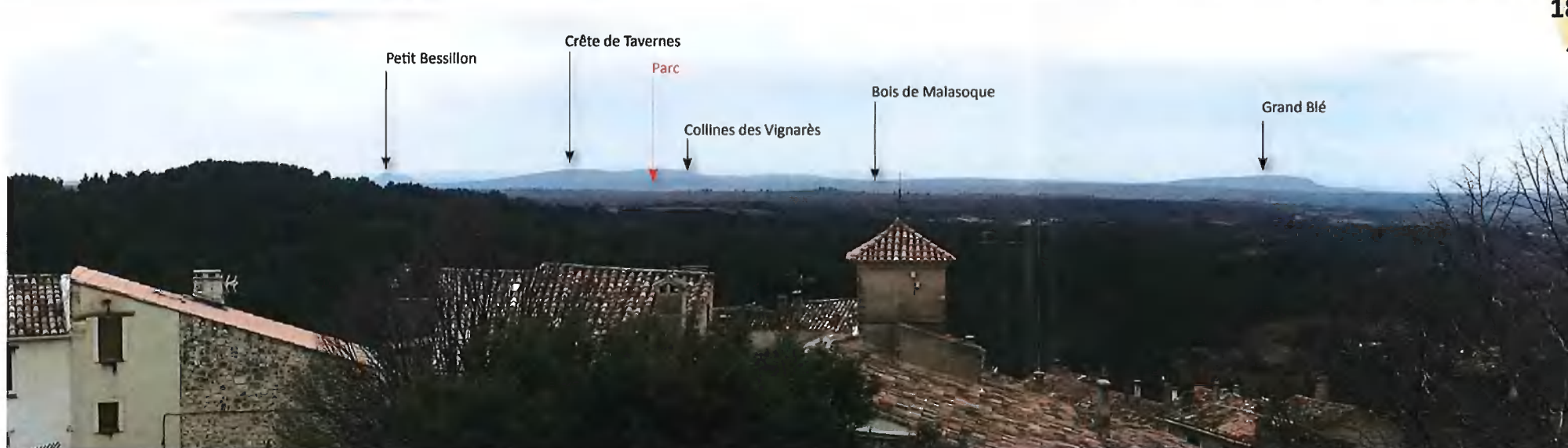
= impacts INEXISTANTS



17

Depuis Notre-Dame de Baudinard à 712 m le plateau du Bois de Malasoque est perceptible. Il est cependant très difficile de distinguer ses motifs (14 kms de distance).

= impacts INEXISTANTS



18

Depuis le village le site d'étude semble disparaître derrière la colline des Vignarès (distance 13 km)

= impacts INEXISTANTS

SI : Chapelle, Canon et abords de Beaudinard-sur-Verdon



Depuis le sommet du Grand Blé la végétation périphérique ne permet pas de s'ouvrir des panoramas. Depuis la Tour de Guet les collines du premier plan ne permettent pas d'identifier le site d'étude.

Depuis des points de vue éloignés, la conjugaison de la distance et de la structure topographique du plateau de Malasoque ne permet pas d'identifier le parc.

= impacts INEXISTANTS

